

# La diversité artistique et culturelle de proximité en danger !

Monsieur le Président de la République  
Madame la Ministre de la Culture et de la Communication  
Monsieur le Préfet de Région

Le 29 février 2008

Monsieur le Président de la République,  
Madame la Ministre de la Culture et de la Communication,  
Monsieur le Préfet de Région,

Nous, publics, amateurs, artistes, compagnies, lieux, associations, professionnels syndiqués et fédérés du spectacle vivant, des arts et de la culture, nous vous alertons sur les dangers réels qui pèsent la diversité culturelle, consécutifs aux baisses annoncées sur les programmes 131 (Création) et 224 (Transmission des savoirs et démocratisation de la culture) du ministère de la Culture et de la Communication.

Ces baisses de crédits allant de 5% à 100% touchent des milliers d'équipes artistiques du spectacle vivant, mais aussi du multimédia, cinéma et de l'audiovisuel, de la lecture et même du patrimoine.

Depuis 2003, le régime d'intermittence du spectacle s'est considérablement durci, mettant à l'écart déjà plus de 30.000 artistes et techniciens. Les mesures de contrôle s'accroissent, avec dernièrement la mise en place du code des spectacles. Alors que l'ensemble des contraintes réglementaires, administratives et techniques se font plus fortes, nous assistons encore à l'aggravation d'un climat de suspicion généralisé à l'endroit de notre secteur.

Ce sont maintenant les employeurs qui sont mis en danger, et par voie de conséquence directe, l'emploi artistique et culturel. La précarité est déjà vécue fortement par quantité de ces petites entreprises qui ne survivront pas !

C'est dans ce contexte et dans un principe de solidarité que nous avons invité à la mobilisation nationale et en région.

Nous sommes persuadés que ces milliers d'acteurs d'initiatives privées non-lucratives garantissent la diversité culturelle et la pluralité des expressions artistiques sur tous les territoires. Ils constituent l'une des clés sociétales des enjeux à venir. Nous avons la conviction que l'Etat ne doit pas déséquilibrer, gangrener, voire anéantir le paysage national de la culture. Une offre culturelle et artistique engendrée par les seuls secteurs marchands ou institutionnels labellisés ne saurait refléter la richesse d'une démocratie qui se prévaut de l'exception culturelle.

**Il n'y a pas de diversité artistique et culturelle sans diversité des initiatives sociales et économiques et sans reconnaissance réelle du droit culturel de tous les citoyens français.**

Ainsi, en région Provence Alpes Côtes d'Azur, les fédérations membres de l'UFISC\* ont été immédiatement rejointes par les organisations professionnelles, syndicats, fédérations et collectifs du tiers secteur culturel\*\* pour rencontrer le représentant du ministère de la culture. Nous avons été reçu par deux fois à la DRAC sans avoir obtenu aucune information, nous laissant dans l'incapacité de gérer la situation dans nos structures. C'est donc à vous, Monsieur le Préfet que nous nous adressons aujourd'hui.

Afin d'anticiper et d'infléchir les conséquences désastreuses des arbitrages en cours, nous relayons collectivement en Région Paca l'appel national lancé par l'UFISC\* et demandons :

- le rétablissement des lignes 131 et 224 au même niveau que celui de 2007,
- l'arrêt immédiat des baisses annoncées par l'Etat,
- la mise en place de concertations en région prenant en compte l'ensemble des acteurs culturels,
- l'organisation de négociations sur le protocole réformant l'assurance chômage des artistes et techniciens intermittents,

Les « entretiens de Valois » sont un élément d'apaisement politique en période pré-électorale qui ne doivent pas masquer l'urgence de la situation. Les arbitrages budgétaires ont été décidés avant même que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ait livré ses conclusions, et que les groupes de travail des « entretiens de Valois » amorcés le 11 février sous l'égide de Madame la ministre de la Culture et de la Communication aient rendu leurs préconisations.

Nous estimons que seule la concertation permettra d'accompagner au mieux les situations les plus délicates, de façon collective et solidaire. Il s'agit de notre avenir et nous exigeons d'être informés sur l'évolution de vos arbitrages en toute transparence.

Souhaitant retenir votre intérêt, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre engagement déterminé.

## Les organisations signataires

\*Organisations professionnelles nationales de l'UFISC représentées en région Paca :

- FEDUROK - *Fédération Nationale de Lieux de Musiques Amplifiées/Actuelles*
- FSJ - *Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées*

- SMA - *Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives Musiques Actuelles*
- SYNAVI - *Syndicat National des Arts Vivants*
- LA FEDERATION - *Association Professionnelle des Arts de la Rue*
- SCC - *Syndicat du Cirque de Création*
- CITI - *Centre International pour le Théâtre Itinérant*
- CHAINON FNTAV - *Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants*
- ZONE FRANCHE - *Le réseau des musiques du monde*

**\*\*Organisation professionnelles nationales associées en Paca :**

- FNEIJMA - *Fédération Nationale des Ecole d'Influence Jazz et Musiques Actuelles*
- culture-multimédia.org - *Fédération Nationale des acteurs "culture multimédia"*
- SNSP PACA - *Syndicat National des Scènes Publiques PACA*
- URF CGT - *Union Régionale Fédérale des Syndicats CGT du Spectacle*
- SNAP - *Syndicat National des Artistes Plasticiens – CGT*
- SYNPTAC - *Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles – CGT*
- Intersyndicale du ministère de la culture (CFDT, CGT, FO, FSU, CFTC, UNSA, SUD)

**\*\*Organisation professionnelles régionales associées en Paca :**

- TREMA - *Territoire Régional et Musiques Actuelles*
- ARPAN - *Association Régionale des Professionnels des Arts et cultures Numériques en Paca*
- CERCLE DE MIDI - *Fédération Régionale du Chaïnon/FNTAV*
- RESEAU SCENE(S) - *Réseau de 6 théâtres de l'agglomération Toulonnaise*

**\*\*Collectifs locaux associées en Paca :**

- AC PACA - *Acteurs Chorégraphiques de la région Paca*
- CACC Marseille-Aix - *Collectif Action Culturelle Cinématographique*
- Groupe du 27 - *Collectif de spectacles vivants d'Aix en Provence*
- Collectif 25 février - *Collectifs des intermittents et précaires de Vaucluse*

**\*\*Des artistes, publics, responsables associatifs...**



Plus d'infos sur [www.ufisc.org](http://www.ufisc.org) - [www.culturepaca.lautre.net](http://www.culturepaca.lautre.net)